

**MAIRIE DE KOENIGSMACKER**

République Française  
Département de la Moselle



**ARRETE DU MAIRE**  
**N° 2026-AR-22 du 27 mars 2026**

**Arrêté portant délégation de fonctions  
à Monsieur Denis CONTER, conseiller municipal délégué**



**Le Maire de la Commune de KœNIGSMACKER ;**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026, fixant à 4 le nombre des adjoints au maire,

**VU** le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Denis CONTER en qualité de conseiller municipal délégué en date du 22 mars 2026,

**CONSIDERANT** la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice d'un conseiller municipal délégué,

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation permanente de fonction à Monsieur Denis CONTER, conseiller municipal délégué, dans les domaines suivants :

- Affaires relatives aux séniors
- Centre Communal d'Action Sociale

Article 2 : La signature des actes et correspondances courantes relatifs aux domaines mentionnés dans l'article 1 du présent arrêté devra respecter le formalisme suivant :

Pour le Maire et par délégation  
Le conseiller délégué  
Nom, Prénom

Article 3 : La directrice générale des services de la commune de Kœnigsmacker est chargée de l'application du présent arrêté qui sera transmis au Préfet de la Moselle, publié, et notifié à l'intéressé et dont en ampliation sera transmise au comptable de la collectivité.

Article 4 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte, et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Date de notification : 30/03/2026  
Signature de l'intéressé :

M. Arnaud SPET  
Maire de Kœnigsmacker